



*Projet « Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires »/composante Côte d'Ivoire
(GCP/RAF/453/SPA)*



**RAPPORT D'ÉVALUATION
ET DE CAPITALISATION DES RESULTATS
DU PROJET EN CÔTE D'IVOIRE**

Yves Joël DIRABOU, Consultant
Mai 2012

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	6
2. Résumé exécutif	7
3. Présentation du projet	8
4. Objectifs et résultats attendus de l'étude	11
4.1. Objectifs.....	11
4.2. Résultats attendus	11
5. Méthodologie et techniques d'analyse des données.....	12
6. Renforcement du management de la production semencière de qualité	13
6.1. Actions prévues	13
6.2. Indicateurs	13
6.3. Etat d'évolution	14
6.4. Impacts et perception des bénéficiaires	14
7. Renforcement de la production de semence de pré-base de qualité.....	14
7.1. Actions prévues	14
7.2. Indicateurs	15
7.3. Etat d'évolution	15
7.4. Impacts et perception des bénéficiaires	15
8. Renforcement de l'appui conseil en production de semence et de riz paddy	16
8.1. Actions prévus	16
8.2. Indicateurs	16
8.3. Etat d'évolution	16
8.4. Impacts et perception des bénéficiaires	17
9. Renforcement de la production de semences certifiées.....	17
9.1. Actions prévues	17
9.2. Indicateurs	18
9.3. Etat d'évolution	18
9.4. Impacts et perception des bénéficiaires	18
10. Renforcement des capacités de production de riz paddy.....	18
10.1. Actions prévues.....	18
10.2. Indicateurs.....	19
10.3. Etat d'évolution.....	19
10.4. Impacts et perception des bénéficiaires	20

11.	Renforcement de la transformation et de la commercialisation	20
11.1.	Actions prévues.....	20
11.2.	Indicateurs.....	20
11.3.	Etat d'évolution.....	20
11.4.	Impacts et perception des bénéficiaires	21
12.	Renforcement des synergies entre partenaires.....	21
12.1.	Actions prévues.....	21
12.2.	Indicateurs.....	22
12.3.	Etat d'évolution.....	22
12.4.	Impacts et perception des bénéficiaires	23
13.	Amélioration de la productivité de riz paddy	23
13.1.	Indicateurs.....	23
13.2.	Etat d'évolution.....	23
13.3.	Impacts et perception des bénéficiaires	23
14.	Amélioration des revenus des producteurs	24
14.1.	Indicateurs.....	24
14.2.	Etat d'évolution.....	24
15.	Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages	24
16.	Difficultés, leçons tirées et conclusions.....	24
16.1.	Pesanteurs de la mise en place du projet.....	24
16.2.	Mise en place du staff managérial du projet	25
16.3.	Communication entre les parties prenantes projet	25
16.4.	Impacts de la crise post électorale.....	26
16.5.	Efficiences	26
16.6.	Efficacité	26
17.	Recommandations.....	27
18.	ANNEXES ET TABLEAUX	28

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANARIZ CI	: Association nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire
ANASEM CI	: Association Nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire (ANASEM CI)
APRAO	: Projet d'Amélioration de la Production de Riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées de première nécessité
ARK	: Animation Rural de Korhogo
ASN	: Réseau Africain des Semences (African Seed Network)
BFGD	: Bureau de Formation et de Conseil pour le Développement
CBSS	: Community Based Seed System (Système semencier à base communautaire)
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFMAG	: Centre de Formation en Machinisme Agricole de Grand Lahou
CNRA	: Centre National de Recherche Agronomique
CODERIZ	: Coopérative Départementale de Riziculteurs
CORIZ CENTRE	: Coopérative des Riziculteurs du Centre
DECOP	: Direction de l'Evaluation et le Contrôle des Projets
DGPAD	: Direction Générale des Productions Alimentaires et de la Diversification
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FAO/UCU	: Unité de Coordination des Urgences de la FAO
FAOSFW	: Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest
FENARIZ CI	: Fédération Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire
FIRCA	: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
O.C.D.E.S.	: Office Communal de Développement Economique et Social de Grand Lahou

ONDR	: Office National de Développement de la filière Riz
OPA	: Organisation Professionnelle Agricole
PNR	: Programme National Riz
PPMS	: Projet d'appui aux Petits Producteurs Maraîchers dans la région des Savanes
PUR	: Projet d'Urgence d'appui à la Riziculture
SNDR	: Stratégie Nationale de Développement Rizicole
SNRA	: Système National de Recherche Agronomique
TCP	: Projet de Coopération Technique (Technical Cooperation Project)
RIZA	: Riz d'Afrique

1. Introduction

Le Projet GCP/RAF/453/SPA intitulé : *Amélioration de la Production de riz en Afrique de l'Ouest en Réponse à la Flambée des Prix des denrées Alimentaires* (APRAO) vise à stimuler la production nationale de riz dans cinq (5) pays d'Afrique de l'Ouest, membres de la CEDEAO (le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, le Niger et la Côte d'Ivoire) où la consommation de riz par habitant est parmi les plus élevées en Afrique.

Le projet a pour but d'atténuer les éventuelles pénuries de riz en utilisant une combinaison de semences de riz de qualité, une utilisation efficace des engrais minéraux et une assistance technique aux agriculteurs, producteurs de riz.

La mise en œuvre du projet se fait dans le cadre des stratégies nationales des pays participants dans lesquelles, le riz joue un rôle important.

Par conséquent, elle est assurée dans chaque pays par les composantes nationales dudit projet.

Au niveau de la Côte d'Ivoire, après la signature, le 9 Août 2010, de l'accord du projet par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les activités du projet n'ont pu démarrer qu'après la crise post-électorale avec la nomination du Coordonnateur National en octobre 2011.

Le projet, de très courte durée, doit contribuer à stimuler la production de riz en Côte d'Ivoire en améliorant l'accès des agriculteurs à :

- des semences de qualité de riz de variétés améliorées,
- des engrais minéraux,
- de meilleures pratiques culturales,
- des meilleures pratiques pour les opérations de récolte, post-récolte et transformation
- un renforcement des capacités pour la commercialisation.

Au plan régional et après deux ans de mise en œuvre du programme, un retard considérable a été constaté tant au niveau du démarrage du projet que dans la réalisation proprement dite des actions prévues dans le cadre de celui-ci.

Le présent rapport vise à mettre en exergue les réalisations et les acquis de ce projet (APRAO) tout en faisant des recommandations pour l'amélioration des actions futures.

2. Résumé exécutif

Le projet "*Amélioration de la Production du riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la hausse des prix des denrées alimentaires*" vient en appui de politiques agricoles nationales avec un important volet « riz ». Bien que régional, le projet est mis en œuvre sur la base des spécificités et des priorités de chaque pays bénéficiaires, à travers les structures nationales en charge du développement rizicole. Les bénéficiaires directs sont les petits producteurs/productrices (avec une attention particulière à l'aspect genre), les structures nationales de recherche et de développement agricole et les ONG.

L'**objectif du projet APRAO** est d'accroître la production nationale de riz dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, dans le but de contribuer à la Sécurité Alimentaire en augmentant la productivité et la production du riz en Afrique de l'Ouest.

Le but de cette étude d'évaluation est de mettre en exergue les réalisations et les acquis de ce projet tout en faisant des recommandations pour l'amélioration des actions futures.

En Côte d'Ivoire, du fait de la crise post-électorale, le projet a démarré par son lancement officiel le 04 Août 2011, soit une année après la signature du contrat entre l'Etat Ivoirien et la FAO.

Les réalisations à ce jour sont principalement :

- ✓ Le recrutement du Personnel du Projet qui a par ailleurs été suivi de l'Elaboration du Plan de travail ;
- ✓ La sélection de sites retenus pour le projet à savoir ceux de Bongouanou, Grand Lahou et Yamoussoukro ;
- ✓ L'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la filière riz sur le warrantage et la gestion des fonds de roulement ;
- ✓ L'organisation d'un atelier national sur l'implication des acteurs semenciers dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour le Développement de la filière Rizicole (SNDR) ;
- ✓ L'organisation d'un atelier sur le renforcement des capacités des Techniciens du Service National de contrôle et de certification des semences
- ✓ Et la fourniture de cinq motoculteurs aux bénéficiaires dans le cadre d'un processus d'acquisition de matériels et d'intrants agricoles prévus dans le projet.

Les difficultés rencontrées, concernent :

- l'absence du comité de pilotage du projet qui n'a pu être mis en place jusqu'à présent causant ainsi une lenteur dans les prises de décision et donc dans l'exécution du projet.
- L'insuffisance de communications entre la coordination nationale du projet et les leaders des principales associations nationales des producteurs.

Les recommandations suivantes sont formulées :

1. *La mise en place effective du comité de pilotage du projet avant fin juin 2012 afin de faciliter l'implémentation du projet sur le deuxième cycle 2012;*
2. *L'exécution avec plus de célérité de la matrice d'action adoptée pour cette année 2012 (Cf. Annexe) tout en mettant un accent particulier sur l'émergence de firme semencières privées ;*

3. *La tenue d'un atelier d'évaluation et d'information à mi-parcours entre toutes les parties ivoiriennes afin d'assurer l'implication totale de tous notamment des bénéficiaires ;*
4. *La prorogation de la fin du projet à un cycle en plus, notamment à fin juillet 2013.*

3. Présentation du projet

Les émeutes des populations pour protester contre la flambée des prix des denrées alimentaires dans plusieurs villes d'Afrique en 2007 et 2008, ont obligé les gouvernements du continent à rechercher des mesures d'urgence, souvent avec l'assistance de partenaires au développement, pour assurer un approvisionnement rapide en céréales pour juguler la crise.

En Afrique de l'ouest, le riz, composante la plus importante des céréales utilisées, dont l'augmentation de prix a déclenché la plupart des soulèvements de populations, est le principal levier dans les initiatives d'urgence de lutte contre la flambée des prix des denrées alimentaires.

Ainsi, dans le but de contribuer à la lutte contre la flambée des prix des denrées de première nécessité dans les pays de l'Afrique de l'ouest, le Gouvernement de l'Espagne, à travers la FAO, a accepté de financer pendant trois (3) années (2010-2012), un projet régional pour contribuer à accroître de façon durable la production rizicole nationale dans cinq pays de la région dont le Sénégal, le Mali, le Niger, la Mauritanie, et la Côte d'Ivoire, qui font partie des plus touchés par cette crise.

Ce Projet GCP/RAF/453/SPA sur la « Flambée des prix des Denrées Alimentaires » vise principalement à accroître la production rizicole dans chacun des pays participants à travers des appuis techniques et un renforcement des capacités des acteurs de la filière et en particulier ceux des secteurs de la production des semences et du paddy, de la transformation et de la distribution/commercialisation, tout en insistant particulièrement sur les groupes vulnérables que sont les petits producteurs, les femmes et les petites entreprises privées.

En Côte d'Ivoire, le projet APRAO est caractérisé comme suit :

Objectif général : Contribuer à l'accroissement durable de la production de riz en Côte d'Ivoire.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir et Sécuriser la semence de qualité certifiée de riz pour une riziculture performante et durable en Côte d'Ivoire
- Accroître la production et la productivité du riz dans les 3 écologies en Côte d'Ivoire
- Promouvoir la qualité du riz local en vue d'une commercialisation rentable et profitable

La stratégie de mise en œuvre est de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la filière Riz (SNDR 2012 – 2020).

Ainsi la stratégie d'intervention est basée sur :

- La définition des secteurs d'intervention en accord avec les priorités de la SNDR
- La définition des actions sur chaque site en fonction des contraintes relevées par la caractérisation
- Les interventions ciblées pour avoir un maximum d'impact
- Le développement des synergies avec les partenaires clés

- La mutualisation des ressources avec les autres projets mis en œuvre au niveau de l'ONDR.

L'approche stratégique inspirée de celle de la SNDR, est basée sur la prise en compte de l'ensemble de la chaîne des valeurs (semences, production, transformation, commercialisation) notamment des appuis suivants :

- L'amélioration de l'environnement socio-économique
- La production de semences de qualité
- La production de paddy
- La transformation du paddy
- La commercialisation du riz blanc.

Les bénéficiaires du projet sont :

- Le Service National de Contrôle et de Certification des Semences : Sous direction Semences et Intrants (MINAGRI) ;
- Les Petits producteurs organisés en coopératives ou en groupements ;
- Les Mini-rizeries du Programme d'urgence Riz, mis en œuvre en 2008 et 2009 ;
- L'association des semenciers (ANASEM CI) ;
- La Structure nationale de recherche : CNRA
- La structure nationale d'appui conseil : ANADER
- Les Riziers (transformation)
- Les Commerçants et leurs organisations
- Les Autres associations professionnelles (ANOPACI, ANARIZ-CI, FENARIZ-CI)
- Les ONG impliquées dans le développement de la riziculture et la promotion du riz local

La contribution à l'amélioration de l'environnement technique et socio-économique du projet comprend :

- la caractérisation des sites potentiels du projet,
- la Promotion de la mise en place de systèmes durables de crédit et de fonds de roulement.

Les activités en cours et les résultats obtenus depuis les six mois de mise en œuvre sont les suivants :

- **PRODUCTION DE SEMENCES DE QUALITE (objectif : 57 ha)**
 - Un atelier de renforcement des capacités de 20 agents de la Sous-direction Semences et intrants du MINAGRI ;
 - La formation et le recyclage de 30 semenciers sélectionnés sur les sites de Grand-Lahou et de Bongouanou;
 - La réhabilitation du magasin de stockage de Grand- Lahou.
- **PRODUCTION DE PADDY :**
 - L'appui en pesticides aux riziculteurs de Grand -Lahou :
 - Insecticides systémiques : 10 litres
 - Herbicides de post-levée : 30 litres,

- **TRANSFORMATION DU PADDY :**
 - L'achèvement des abris pour les mini rizeries à Katiola et Korhogo
- **AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE :**
 - Grand Lahou : exploitation des données disponibles
 - Bongouanou (M'Batto) et Yamoussoukro : collecte des données en cours,
 - Autres sites potentiels à caractériser : Zouan Hounien, Gagnoa, Daloa, Bondoukou
 - Atelier de renforcement des capacités sur le warrantage et la constitution et la gestion des fonds de roulement à partir des appuis en intrants (38 participants dont 15 représentants d'OPA de riziculteurs)

L'ensemble des partenariats développés et des résultats obtenus à mi-parcours, est présenté dans le tableau suivant :

PARTENAIRES	SUJET DU PARTENARIAT	CONTRIBUTION CONCRETE DU PARTENAIRE	CONTRIBUTION APRAO	PRODUIT EN COURS
ONDR	Aménagement de magasins pour 2 mini rizeries	Réalisation de 2 magasins à 80%	Achèvement de 2 magasins à 20%	2 magasins pour 2 mini rizeries
	Etudes sur les pools de développement du riz	Réalisation des études sur 10 sites	Réalisation de 2 études pilotes sur les sites de Yamoussoukro et Bongouanou	Caractéristiques de pools de développement du riz disponibles
	Formation du personnel des mini rizeries	Appui à la formation du personnel des mini rizeries	Appui à la formation du personnel de 3 mini rizeries	Le personnel des mini rizeries maîtrise la transformation du paddy
FIRCA - CBSS - OCPV	Mise en place de systèmes de communication sur la filière riz	Contrats avec 1 société de téléphonie mobile	Equiper les OPA des sites du projet en matériels de téléphonie mobile Elaborer les messages	Système d'informations sur les semences de riz disponible Semenciers aptes à l'utiliser
RIZERIE DE BONGOUANOU	Production de paddy à M'Batto	Appuis en engrais, Insecticides et Herbicides	Appui en semences de qualité	Accroissement du paddy à transformer à M'Batto

Les difficultés rencontrées sont :

- Le démarrage tardif des activités du projet (deux ans après les autres pays) ;
- Le démarrage des activités en fin de campagne : seule la production de semences en contre-saison dans les périmètres irrigués était possible (octobre 2011) ;
- La mise en place tardive des techniciens de terrain ;
- le contexte sociopolitique post-crise : la reprise lente des activités a été l'origine de l'indisponibilité fréquente des interlocuteurs ;
- Le changement de coordinateur après 4 mois de démarrage du projet (en mars 2012).

Les premiers impacts et les appréciations des bénéficiaires, perceptibles concernent :

- la grande importance accordée au projet par le gouvernement à travers l'ONDR ;
- une forte adhésion des partenaires qui perçoivent l'importance du projet ;
- une faible adhésion des bénéficiaires due à l'insuffisance de communication du projet

4. Objectifs et résultats attendus de l'étude

4.1. Objectifs

L'objectif global de cette étude est d'évaluer et de capitaliser les résultats du projet **APRAO**, de faire des suggestions et/ou recommandations pour l'amélioration des actions futures.

Spécifiquement, il s'agit de savoir comment toutes les actions menées dans le cadre de ce projet ont abouti à :

- ✓ L'amélioration de la production de riz paddy et blanchi et des revenus qui y sont tirés ;
- ✓ L'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention du projet.

4.2. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- ✓ **Au niveau des responsables des structures publiques du Ministère en charge de l'agriculture :**
 - *L'évolution du management du système de production de semence est connu ;*
 - *Les niveaux d'amélioration des systèmes d'assurance qualité, de certification des semences et de procédures de production de semence sont connus ;*
 - *Le niveau d'amélioration des capacités des structures d'encadrement des producteurs semenciers est connu.*
- ✓ **Au niveau des responsables des centres spécialisés notamment en recherche :**
 - *Le niveau d'amélioration des capacités de production de semence de pré base est connu ;*
 - *L'évolution du capital semencier est connu ;*
 - *L'évolution des capacités techniques des équipes de chercheurs dans l'identification des variétés est connue.*
- ✓ **Au niveau des acteurs au sein des services de conseils agricoles :**
 - *Le niveau de maîtrise de la gestion intégrée de la production et de déprédateurs et les systèmes de champs école est connu ;*

- *La capacité des services de conseil agricole à fournir des services adéquats est connue.*
- ✓ **Au niveau des organisations des producteurs semenciers et de riz paddy :**
- *Le niveau d'amélioration des capacités organisationnelles et de gestion des OPA est connu ;*
- *L'amélioration des capacités techniques de production de semence et de paddy est connu ;*
- *Le niveau de pérennisation des fonds de roulement pour l'amélioration de la production de semence et de paddy de bonne qualité est connu.*
- ✓ **Au niveau des organisations de transformation, de commercialisation du riz et des différents partenaires dans la chaîne de valeur riz :**
- *Le niveau d'amélioration des capacités techniques de transformation, de stockage et de commercialisation de riz est connu ;*
- *Les points de collaboration et de synergie des différents acteurs de la chaîne des valeurs sont connus.*

5. Méthodologie et techniques d'analyse des données

La réalisation de cette étude s'est déroulée en quatre phases à savoir : une revue documentaire, des entretiens individuels avec les différents responsables des structures ayant pris part au projet, une séance de travail commune avec l'ensemble des acteurs et enfin l'analyse des données.

✓ Phase 1 : Documentation sur le projet

L'expert a effectué d'abord les études de base et la synthèse des études existantes à travers la revue des documents suivants :

- Le rapport d'étape Août – Novembre 2011, élaboré par la coordination nationale du projet ;
- La matrice d'action du projet d'Août à Décembre 2011 ;
- La matrice des activités 2012 et le budget du projet ;
- Les termes de référence de l'atelier relatif au renforcement des capacités des agents du service national de contrôle et de certification des semences ;
- Le rapport général de l'atelier sur l'implication des acteurs du secteur semencier dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la filière riz ;
- Et de tout autre document nécessaire et identifié au cours des travaux en ce qui concerne notamment la SNDR, le processus de Certification en côte d'Ivoire et le warrantage.

✓ Phase 2 : Les rencontres avec les différents partenaires du projet

L'expert a ensuite recueilli sur le terrain des informations jugées nécessaires à la réalisation du travail demandé. Il a à cet effet contacté les principales structures ayant part à l'exécution du projet effective du projet. Ce sont :

- L'ancien coordonnateur national du projet, Monsieur BOSSON ;
- Le nouveau coordonnateur national du projet, Monsieur ESSE ;
- Docteur LOUISE Akanvou du CNRA ;
- La chargée du service acquisition matériel du FAO, Mme ADOU Pascaline ;

- Le président de l'ANARIZ – CI et son secrétaire exécutif que sont respectivement Messieurs KOUADIO Tiacoh Thomas et N'Zi Kouakou Florentin ;
- Le secrétaire exécutif de la FENARIZ – CI, Monsieur KONATE Dotianga ;
- Le secrétaire exécutif de l'ANASEM – CI, Monsieur KOUTOU Assemien.

✓ **Phase 3 : Analyse des données et Conception du système de suivi des indicateurs**

Cette phase a accompagné progressivement les deux premières phases de la réalisation de l'étude et a permis d'établir des liens de cause à effets après avoir ressorti l'état de réalisation de chaque aspect étudié.

La conception du système a été réalisée en adéquation avec les besoins de suivi et évaluation du projet mais surtout selon les descriptions générales des termes de références du mandat du consultant.

Ainsi, le rapport fait ressortir succinctement, pour chacun des aspects du projet :

- Les actions revues dans la matrice d'actions du projet ;
- Les indicateurs devant nous permettre d'évaluer ces actions ;
- Et les états d'évolution actuelle de chacune de ces activités.

6. Renforcement du management de la production semencière de qualité

6.1. Actions prévues

Le projet doit appuyer le management de la production de semence de qualité à travers l'adoption de lois semencières, la diffusion de ses réglementations et le suivi de l'application de ces nouvelles mesures par les producteurs semenciers.

Les tâches prévues sont :

- ✓ L'Édition de 500 exemplaires des règlements techniques généraux de production, de contrôle et de certification de semences de riz sous forme de dépliants ;
- ✓ L'Élaboration et l'édition de 1 000 plaquettes imagées pour la production, le contrôle et la certification de semence de riz ;
- ✓ La diffusion auprès des producteurs les documents édités ;
- ✓ Le Suivi de l'application sur le terrain des réglementations pour la production de semences certifiées de riz (1 mission bimensuelle x 6 missions sur la période sur les 3 sites de production de semence).

6.2. Indicateurs

Les indicateurs devant permettre d'évaluer le management de la production semencière sont :

- Le nombre d'exemplaires des règlements techniques généraux de production, de contrôle et de certification de semences de riz sous forme de dépliants et de plaquettes imagées, édités ;
- Le taux de diffusion des documents imagés auprès des producteurs;
- L'effectif des encadreurs et OPA formés à l'utilisation des différents documents édités ;

- Le taux de bénéficiaires ayant adopté les réglementations pour la production de semences certifiées de riz.

6.3. Etat d'évolution

Il existe en effet en Côte d'Ivoire une législation régulant la production de semence de qualité notamment à travers la certification. Celle-ci précise entre autre les conditions de production, de certification et de commercialisation des semences. En outre, Au-delà de cette réglementation intérieure, le pays est par ailleurs soumis aux lois régionales portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO (mai 2008) et l'espace UEMOA (Mars 2009).

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Le nombre d'exemplaires des règlements techniques généraux de production, de contrôle et de certification de semences de riz sous forme de dépliants et de plaquettes imagées, édités	Aucun exemplaire édité, soit 0%
Le taux de diffusion des documents imagés auprès des producteurs;	Aucun exemplaire édité, soit 0%
L'effectif des encadreurs et OPA formés à l'utilisation des différents documents édités	Aucun exemplaire édité, soit 0%
Le taux de bénéficiaires ayant adopté les réglementations pour la production de semences certifiées de riz	Aucun exemplaire édité, soit 0%

Des contacts ont néanmoins été pris avec certaines maisons d'éditions en vue de l'exécution de cette activité.

6.4. Impacts et perception des bénéficiaires

Les OPA rencontrés ont exprimé leur désir urgent de se familiariser avec la législation en vigueur qui « pourra les protéger des producteurs semenciers non professionnels » selon eux.

En effet, hormis les programmes de production semencière réalisés par l'ONDR sous la certification du MINAGRI, tous les autres producteurs bien qu'appliquant toutes les techniques de production, ne se soumettent pas à la certification qu'ils trouvent coûteuse¹.

7. Renforcement de la production de semence de pré-base de qualité

7.1. Actions prévues

La production de semence pré-base est du ressort des centres spécialisés notamment en recherche. Ceux-ci ont pour rôle entre autre le renforcement des capacités de production de semence de pré-base, la mise en place de souches de variétés, la réhabilitation de centres de

¹ Les OPA estiment en moyenne à 75fcfa/kg, le coût de la certification.

conservation, la reconstitution des stocks variétaux et des formations techniques aux équipes de chercheurs dans l'identification des variétés.

Les actions qui avaient été prévues en ce sens sont les suivantes :

- ✓ Réhabiliter et équiper (petit matériel de laboratoire, aire de séchage...) à Gagnoa un magasin de stockage et de conservation de semences de pré-base et de base produites par le CNRA ;
- ✓ Equiper le LANASEM en réactifs et matériels de laboratoire ;
- ✓ Assister le CNRA et des entreprises privées nationales pour l'inventaire et la conservation des souches de variétés de riz pluvial et de bas-fond.

7.2. Indicateurs

Les indicateurs devant permettre d'évaluer le niveau de renforcement de la production de semence de pré-base de qualité sont les suivants :

- Le niveau de réhabilitation et d'équipement du magasin de stockage et de conservation de semences de pré-base du CNRA à Gagnoa ;
- Le niveau d'identification des variétés locales de riz dans les zones du projet ;
- Le niveau d'équipement du LANASEM en réactifs et petits matériels de laboratoire ;

7.3. Etat d'évolution

Le CNRA et le LANASEM ont effectivement été consultés lors de l'élaboration de la matrice d'Action. Des prises de contact ont été réalisées et une visite du LANASEM a été faite.

Cependant, jusque-là, aucun fonds n'a été fourni pour le début effectif des différents travaux dont étaient chargés le CNRA et le LANASEM.

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Le niveau de réhabilitation et d'équipement du magasin de stockage et de conservation de semences de pré-base du CNRA à Gagnoa ;	0%
Le niveau d'identification des variétés locales de riz dans les zones du projet ;	0%
Le niveau d'équipement du LANASEM en réactifs et petits matériels de laboratoire	0%

7.4. Impacts et perception des bénéficiaires

Cette activité fait partie des priorités du CNRA et du LANASEM qui souffrent depuis la crise d'insuffisance de financement pour les réaliser. Le projet est apparu comme une véritable lueur d'espoir dans la production multiforme de semences de pré-base de qualité.

Cependant, les bénéficiaires expriment leurs inquiétudes eues égard au temps restant pour l'achèvement du projet.

8. Renforcement de l'appui conseil en production de semence et de riz paddy

8.1. Actions prévues

Les services de conseils agricoles ont en charge la formation des formateurs en gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD), le renforcement des systèmes de champs écoles producteurs. De ce fait, les actions ci-dessous avaient été programmées :

- ✓ Renforcer les capacités des contrôleurs semenciers en équipements, en kits et en expertise technique ;
- ✓ Elaborer des modules de formation des producteurs en gestion intégrée des types de riziculture principaux en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Renforcer les capacités des TS CA et des OPA en matière de production de semences et en gestion (formation) ;
- ✓ Organiser un atelier de formation en gestion des entreprises semencières ;
- ✓ Organiser un atelier sur le renforcement des capacités des coopératives et groupements de producteurs à accéder aux crédits ;
- ✓ Former des contrôleurs semenciers complémentaires dans les départements des sites potentiels du projet ;
- ✓ Former, équiper (motos, kits, etc.) et mettre à la disposition du projet, des contrôleurs semenciers.

8.2. Indicateurs

Concernant l'appui conseil à la production de semence et de riz paddy, les indicateurs sont les suivants :

- Le taux d'OPA appliquant la GIDP ;
- Le taux de couverture des exploitations semencières en contrôleurs semenciers équipés ;
- Le nombre d'ateliers de formation et le taux de participation des OPA.

8.3. Etat d'évolution

Seulement deux ateliers ont été organisés :

- Un atelier sur l'implication des acteurs semenciers dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour le Développement de la filière Rizicole (SNDR) : le développement du secteur semencier constitue une priorité, dans la Stratégie Nationale pour le Développement de la Filière Rizicole. Ainsi, en collaboration avec l'ONDR, cet atelier a permis d'informer les acteurs de la filière semencière sur la SNDR, d'améliorer l'organisation des acteurs semenciers et de proposer un mécanisme permettant l'accessibilité (disponibilité et prix abordables) des producteurs de paddy à des semences améliorées de bonne qualité.

- Un atelier sur le renforcement des capacités des Techniciens du Service National de contrôle et de certification des semences et des agents de la Sous-direction Semences et Intrants du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) qui est le service national chargé du contrôle et de la certification des semences. Animé par un Consultant spécialiste en la matière, l'atelier a renforcé les capacités de ces agents au niveau :

- de la création variétale et l'homologation des variétés de riz ;

- de la législation semencière ;
- des notions de semences de qualité et les normes au niveau du riz ;
- des procédures de contrôle et de certification des semences de riz ;
- des différents contrôles au champ au niveau du riz ;
- des différents contrôles au laboratoire au niveau du riz.

Il était prévu la démultiplication des actions au niveau des producteurs locaux. Cependant, ces actions n'ont pour l'instant aucunement été exécutées ni la dotation en kits d'équipement aux contrôleurs semenciers.

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Le taux d'OPA appliquant la GIDP du fait du projet ;	0%
Le taux de couverture des exploitations semencières en contrôleurs semenciers équipés	0%
Le nombre d'ateliers de formation et le taux de participation des OPA	2 ateliers organisés avec 100% de représentation des OPA

8.4. Impacts et perception des bénéficiaires

Les ateliers organisés ont remis en évidence l'importance de la certification et ont achevé de convaincre les responsables des OPA de l'opportunité de l'application de la réglementation semencière. Toutefois, le besoin d'une vulgarisation plus large auprès des producteurs afin de garantir une meilleure implication dans la SNDR s'impose avec acuité. Les structures nationales attendent les appuis prévues pour leur renforcement.

9. Renforcement de la production de semences certifiées

9.1. Actions prévues

L'appui conseil en production de semence a pour objectif d'accroître considérablement la production de semences certifiées dans les zones du projet. Le projet prévoit :

- ✓ Etablir une situation de référence des sites retenus pour la production de semence ;
- ✓ Faciliter l'organisation d'une assemblée générale de l'ANASEMCI ;
- ✓ Faciliter la disponibilité en intrants aux organisations de producteurs et aux entreprises privées semencières ;
- ✓ Faciliter le contrôle et la certification des semences ;
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation et de promotion sur l'utilisation de la semence certifiée (4 émissions radios - radios proximités – journées promotionnelles-supports médias) ;
- ✓ Augmenter la capacité de stockage et de conservation du centre de traitement et de conditionnement de Yamoussoukro pour accroître ses capacités en vue de rendre disponible et accessible la semence.

9.2. Indicateurs

Les indicateurs retenus sont les suivants :

- Le niveau d'exécution de l'étude de référence des sites retenus ;
- Le taux de disponibilité de semences certifiées dans la zone du projet

9.3. Etat d'évolution

Concernant l'étude de référence, trois (3) sites ont été retenus selon les trois principales zones écologiques :

- Le site de M'Batto (Bongouanou) pour le riz pluvial de plateau ;
- Le site de GrandLahou pour le riz pluvial de bas-fonds ;
- Le site riz de Yamoussoukro pour la riziculture irriguée.

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Le niveau d'exécution de l'étude de référence des sites retenus	Les TDR sont en cours d'élaboration
Le taux de semences certifiées dans la zone du projet	0%

Les campagnes de sensibilisation, n'ont pas encore commencés mais des contacts ont été pris, avec la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) et la radio ONU-CI FM.

9.4. Impacts et perception des bénéficiaires

L'ANASEMCI est en préparation de son assemblée générale : plusieurs rencontres d'informations sont en cours dans les régions et la facilitation du projet est ardemment attendue pour la tenue de la rencontre nationale.

Les bénéficiaires estiment que la période de juillet coïncidant avec le début de l'inter saison de production, semble propice pour la tenue de cette rencontre.

10. Renforcement des capacités de production de riz paddy

10.1. Actions prévues

Outre les actions citées précédemment, et surtout dans l'optique de renforcer les capacités de production de riz paddy, le projet prévoyait de :

- ✓ Etablir une situation de référence des sites retenus pour la production de paddy ;
- ✓ Fournir l'appui conseil, les intrants et matériels agricoles y compris bâches aux exploitants ;
- ✓ Equiper des coopératives et groupements de producteurs et productrices de paddy en matériels de récolte et post-récolte (motoculteurs, batteuses-vanneuses, couseuses, sacs de conditionnement)

- ✓ Mettre à disposition des riziculteurs 30 tonnes de semence de variétés adaptées aux systèmes de production et aux différentes écologies pour 600 ha ;
- ✓ Renforcer les capacités des encadreurs et des OPA en système intégré de gestion de l'exploitation ;
- ✓ Fournir l'appui conseil (y compris champ école), les intrants et matériels agricoles (3 motoculteurs, 60 bâches) aux exploitants (RP : 200ha, RIN : 200 ha, RI : 200ha).
- ✓ Renforcer les capacités de fabricants locaux pour la production de matériels post-récolte adaptés (batteuses) au CFMAG.

10.2. Indicateurs

Les indicateurs objectivement vérifiables s'y référant sont les suivants :

- Niveau de réception des intrants et matériels agricoles aux exploitants ;
- Niveau d'exécution de l'étude de référence des sites retenus ;
- Taux de couverture des sites retenus en semences certifiées ;
- Taux de croissance de la production de paddy dans les régions concernées par le projet.

10.3. Etat d'évolution

Les procédures d'acquisition d'intrants et de matériels agricoles de production, récolte et post-récolte, destinés aux bénéficiaires du projet ont été engagées pour l'achat de 5 motoculteurs, 5 batteuses vanneuses, 10 faucheuses, 10 couseuses, 5 000 sacs de conditionnement, 110 t d'engrais NPK, 55 t d'urée 46%, 3 150 kg de semences de base, 24,5 tonnes de semences certifiées, 25 rouleaux de bâche (pour le séchage), 100 litres d'insecticide systémique, 1 500 litres d'herbicide de post-levée.

Aucun appui n'a encore été fourni pour l'amélioration de la productivité.

Toutefois, seulement les cinq motoculteurs ont pu être achetés et acheminés vers les sites retenus. Ils ont été répartis comme suit : deux à Bongouanou, deux à Grand- Lahou et un à Yamoussoukro.

Pour ce qui est des formations, hormis les deux ateliers précédemment cités, aucune formation des OPA en systèmes intégrés de gestion de l'exploitation, n'est encore faite.

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Niveau d'exécution de l'étude de référence des sites retenus	Les TDR sont en cours d'élaboration
Niveau de réception des intrants et matériels agricoles aux exploitants	5 motoculteurs reçus
Taux de couverture des sites retenus en semences certifiées	0%
Taux de croissance de la production de paddy dans les régions concernées par le projet	0%

10.4. Impacts et perception des bénéficiaires

Les appuis étaient attendus pour le deuxième cycle de l'année 2011. Actuellement après le démarrage du 1^{er} cycle 2012, les appuis n'ont toujours pas été fournis en raison d'une pénurie généralisée d'intrants provoquée par les événements au Mali. En effet, le principal fournisseur d'intrants a son usine de production au Mali.

Toutefois des dispositions sont en cours pour un approvisionnement disponible pour la réalisation du 2^{ème} cycle 2012.

Les bénéficiaires qui avaient accueillis le projet avec un réel espoir, commencent à être gagnés par le désespoir de promesses non tenues sur les deux cycles consécutifs.

11. Renforcement de la transformation et de la commercialisation

11.1. Actions prévues

Pour le renforcement des capacités de transformation et de commercialisation, il avait été prévu de :

- ✓ Construire des magasins d'abri pour le fonctionnement des mini rizeries mises à la disposition des coopératives ;
- ✓ Rendre fonctionnelles (électricité, eau, installation) les unités de transformation de Korhogo, de Yamoussoukro et de Katiola pour la production de riz blanchi de qualité ;
- ✓ Apporter un appui au CFMAG pour la formation des machinistes et artisans réparateurs.

11.2. Indicateurs

Des indicateurs, objectivement vérifiables, relatifs au renforcement de la transformation et de la commercialisation peuvent être :

- Niveau de la réhabilitation et d'installation des unités de transformation ;
- Taux de couverture des unités en machinistes et artisans réparateurs formés ;
- Le taux d'évolution des quantités de riz produit et transformé ;
- Chiffre d'affaires des unités de transformation.

11.3. Etat d'évolution

Les procédures pour la réhabilitation du magasin de stockage des riziculteurs de Taboué à Grand Lahou sont engagés. Cette réhabilitation constituera essentiellement en la réparation de la toiture, des portes et d'autres travaux de maçonnerie.

Par ailleurs, en collaboration avec l'ONDR, les procédures avaient été engagées pour achever deux (2) magasins pour abriter les rizeries de Katiola et de Korhogo dont les travaux étaient arrêtés faute de ressources financières (les travaux étaient financés sur fonds propres du gouvernement).

Les besoins en ressources pour l'achèvement de ces rizeries s'élèvent à 20 % du coût initial des travaux à réaliser. La FAO a émis des réserves quant aux dispositions technico-juridiques permettant de financer un projet initié par le Gouvernement Ivoirien. Les consultations sont en cours pour trouver une solution.

Pour la formation des machinistes et artisans réparateurs, plusieurs rencontres ont été faites avec le CFMAG mais aucune formation proprement dite n'a été réalisée.

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Niveau de la réhabilitation et d'installation des unités de transformation	0%
Chiffre d'affaires des unités de transformation	0%
Taux de couverture des unités en machinistes et artisans réparateurs formés	0%
Le taux d'évolution des quantités de riz produit et transformé	0%

11.4. Impacts et perception des bénéficiaires

Les deux magasins à réhabiliter, viennent d'être achever dans le cadre du Programme de Facilité Alimentaire (PFA) sous financement de l'Union Européenne.

Il serait bon de réorienter les efforts sur les magasins de Boundiali et Bouaké qui sont en attente malgré la présence des décortiqueuses livrées dans le cadre du projet PPMS.

Les anciens bénéficiaires (Katiola et Korhogo) sont satisfaits ce qui crée des frustrations chez les autres bénéficiaires du PPMS en attente de leur magasin. Une réponse rapide du projet APRAO à travers la construction de leur magasin porterait un impact fort et favoriserait une augmentation sensible de la disponibilité en riz blanc dans les départements concernés.

12. Renforcement des synergies entre partenaires

En vue de créer une dynamique d'ensemble au sein de toute la filière rizicole (Acteurs et intervenants) et de pérenniser les actions de l'APRAO, deux grandes mesures ont été envisagées notamment la mise en place de pools de développement (système intégré prenant en compte toute la chaîne des valeurs autour d'une unité de transformation) et la mise en place un mécanisme de financement durable de la filière riz.

12.1. Actions prévues

Les actions prévues pour la mise en place des pools de développement sont :

- ✓ Définir les paramètres et proposer un plan opérationnel des pools ;
- ✓ Caractériser des pools de développement rizicole potentiels avec des unités de transformation fonctionnelles, en particulier par rapport au fonctionnement de la chaîne de valeurs du riz ;
- ✓ Caractériser les partenaires potentiels et leurs activités respectives dans les zones d'intervention du projet ;
- ✓ Organiser un atelier pour valider les propositions ;
- ✓ Mettre en place un pool d'expérimentation à Gagnoa.

Pour ce qui est de la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la filière le projet prévoyait :

- ✓ Elaborer et Editer 200 exemplaires du guide de mise en place des fonds revolving intrants et mécanisation ;
- ✓ Organiser un atelier sur les conditions de mise en œuvre du warrantage en Côte d'Ivoire pour la filière riz ;
- ✓ Suivre la mise en œuvre des mécanismes de financement à travers les fonds revolving intrants et mécanisation, et fonds de roulement autour des unités de transformation sur les sites du projet ;
- ✓ Organiser un voyage d'étude sur le warrantage au NIGER (ONDR, ANADER, producteur) ;
- ✓ Organiser un atelier-bilan sur les fonds revolving et fonds de roulement dans la filière riz (warrantage, fonds revolving, fonds de roulement, crédit direct etc.).

12.2. Indicateurs

Les indicateurs relatifs aux pools de développement sont :

- Niveau d'exécution de l'étude de caractérisation des pools de développement ;
- Niveau d'opérationnalité du pool d'expérimentation de Gagnoa.

Ceux relatifs à la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la filière sont :

- Taux de diffusion du guide de mise en place des fonds revolving intrants et mécanisation ;
- Le niveau des fonds revolving intrants, mécanisations et fonds de roulement autour des unités de transformation sur les sites du projet.

12.3. Etat d'évolution

En collaboration avec l'ONDR, les plans opérationnels des pools de développement ont été élaborés. L'atelier de validation de ce plan reste à réaliser. Néanmoins au niveau de Bongouanou, les prémices d'un pool de développement se mettaient en place notamment à travers un partenariat entre usiniers et bénéficiaires du projet.

Concernant le mécanisme de financement durable de la filière, une mission composée d'un Expert en Communication du Projet Capitalisation FAO et d'un Agroéconomiste, Consultant – Formateur en warrantage, s'est déroulée du 7 au 12 Novembre 2011 dans ce pays.

Dans le cadre de cette mission, une formation a organisé, du 9 au 10 novembre 2011, sur le warrantage et la constitution et la gestion des fonds de roulement dans les groupements de riziculteurs ; Trente huit (38) participants (acteurs et intervenants de la filière riz) dont quinze représentants des OPA, ont pris part à cette formation.

A la fin de l'atelier, il a été prévu la réalisation d'une étude sur les modalités d'adaptation du warrantage à la Côte d'Ivoire. Les résultats de cette étude devant être validés par un atelier avant l'initiation du principe par une phase pilote. La généralisation du procédé à toute l'étendue du territoire étant conditionné par le succès de la phase pilote.

Indicateurs	Etat d'évolution au 15 mai 2012
Niveau d'exécution de l'étude de	30%, la méthodologie de l'étude est en cours

caractérisation des pools de développement	de validation par les acteurs
Niveau d'opérationnalité du pool d'expérimentation de Gagnoa	0%
Taux de diffusion du guide de mise en place des fonds revolving intrants et mécanisation	0%
Le niveau des fonds revolving intrants, mécanisations et fonds de roulement autour des unités de transformation sur les sites du projet	0%

12.4. Impacts et perception des bénéficiaires

Les travaux sur les pools de développement sont ardemment attendus par l'ONDR qui met en œuvre la SNDR. Ces pools constituent la base du modèle ivoirien de développement de la filière riz. Aussi est-il nécessaire que l'étude et l'expérimentation du pool de Gagnoa s'achève. Les résultats apporteront certainement une amélioration dans la maîtrise de la mise en œuvre de la SNDR.

Le principe de reconstitution de tous les appuis apportés aux producteurs est déjà compris sur le terrain et même perçu aujourd'hui comme un axe de pérennisation sûr pour les premiers bénéficiaires (opinion des producteurs). La vulgarisation de cette pratique aboutirait à une véritable autonomisation des producteurs qui y voit une occasion de stabilisation de leurs revenus et de constitution d'une épargne personnelle.

13. Amélioration de la productivité de riz paddy

13.1. Indicateurs

Quatre indicateurs ont été retenus pour évaluer l'amélioration de la productivité du riz paddy dans les zones d'intervention de l'APRAO. Il s'agit du :

- Taux d'évolution des superficies moyennes individuelles ;
- Taux d'évolution du rendement moyen par unité de superficie emblavée ;
- Taux de pertes post-récolte ;

13.2. Etat d'évolution

L'étude a révélé qu'il serait inopportun d'évaluer l'amélioration de la productivité du riz paddy dû au projet APRAO dans la mesure où hormis la fourniture de cinq motoculteurs, aucune action concrète et/ou à impact direct n'a été menée en faveur des producteurs.

13.3. Impacts et perception des bénéficiaires

Les bénéficiaires restent en attente des autres appuis en intrants et autres matériels prévus dans le projet. Les bénéficiaires pensent que le projet n'a pas dérogé à la règle établie par les précédents projets notamment la fourniture des appuis en des périodes inopportunes (après le démarrage du cycle).

14. Amélioration des revenus des producteurs

14.1. Indicateurs

Les indicateurs à travers lesquels l'on peut percevoir une évolution des revenus des producteurs sont :

- L'évolution de la marge brute par unité de surface ;
- L'évolution du surplus commercialisable ;
- Les biens et matériels acquis sous l'impact du projet.

14.2. Etat d'évolution

Tout comme l'amélioration de la productivité du riz, aucune variation sensible des revenus des producteurs des zones bénéficiaires du projet ne peut être imputée au projet APRAO qui n'a pour le moment apporté aucun appui. Toutefois les bénéficiaires qui ont été durement éprouvés par la crise et qui ont vu la destruction de leurs outils de production, gardent un espoir en ce projet dont l'impact sera très perceptible sur leur niveau de vie.

15. Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages

D'après la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, un individu, un ménage, une communauté, une région ou une nation jouit de la **sécurité alimentaire** quand chacun dispose en tout temps de la possibilité matérielle et économique d'acheter, de produire, d'obtenir ou de consommer une nourriture suffisante, saine et nutritive répondant à ses besoins, conforme à ses goûts et lui permettant de mener une vie active. Cette définition de la sécurité alimentaire fait ainsi ressortir trois facteurs essentiels que sont :

- La *disponibilité* de la nourriture ;
- L'*accessibilité* de la nourriture ;
- L'*utilisation* de la nourriture.

En ce qui concerne la composante Côte d'Ivoire, du projet « *Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires* », aucune amélioration du niveau de sécurité alimentaire des ménages ne peut être attribuée à l'action dudit projet.

En effet, hormis la fourniture de cinq motoculteurs, aucune action concrète et/ou à impact direct n'a jusque-là été mené en faveur des producteurs.

16. Difficultés, leçons tirées et conclusions

16.1. Pesanteurs de la mise en place du projet

La principale difficulté à laquelle est confronté le projet est l'absence de son comité de pilotage du projet qui avait été composé (Cf. Annexe 1). Cette structure de supervision et de suivi et évaluation du projet n'a toujours pas été mise en place ce qui rend la prise de décision difficile.

L'arrêté de création de ce comité est en cours d'élaboration au MINAGRI jusqu'à présent.

La coordination nationale devant tout de même fonctionner, la FAO et l'ONDR ont mis en place un comité informel comprenant toutes les parties prenantes (ANADER, CNRA, associations de producteurs) qui pour le moment n'a pu qu'actualiser le plan opérationnel du projet.

Cette difficulté est à l'origine des grandes lenteurs constatées dans l'exécution du projet.

Cette insuffisance engendre des problèmes de monitoring et d'évaluation qui font peser un risque de non atteinte satisfaisante des résultats attendus.

La mise en place et l'opérationnalisation immédiate du comité de pilotage restent un impératif pour recadrer le projet et lui assurer une atteinte satisfaisante des résultats et impacts attendus.

16.2. Mise en place du staff managérial du projet

La deuxième difficulté est le changement du coordinateur national quasiment quatre mois après le démarrage du projet. Le nouveau coordinateur est actuellement en phase d'appropriation du projet à six mois de son terme.

En plus de ce changement qui provoque des lenteurs dans l'exécution, tout le personnel du projet n'est pas encore en place².

Il importe que tout le staff soit mis en place dans les plus brefs délais et que le programme d'activités constitué en grande partie de marchés de fournitures de biens et services d'une part, et d'études par consultants d'autre part, soit implémenté rapidement. Le délai restant permet de mettre en œuvre toutes les actions prévues surtout qu'un cycle va commencer en juillet 2012.

16.3. Communication entre les parties prenantes projet

L'exécution du projet souffre également d'un manque de communication entre le comité informel institutionnel et les responsables des différentes associations de producteurs (ANARIZ – CI, FENARIZ – CI, ANASEM - CI), comme le témoigne ces propos recueillis auprès de ces derniers dans l'encadré ci-dessous.

M. KOUADIO Tiacoh Thomas, Président de l'ANARIZ – CI : « On ne sait qu'une seule chose du projet APRAO, c'est qu'il existe ».

M. KONATE Dotianga, Secrétaire Exécutif de la FENARIZ – CI : « J'ai entendu parler de l'APRAO à deux reprises. La première c'était lors d'un atelier de présentation du projet en décembre 2011 et la seconde c'est actuellement par votre interview ».

Les associations ne semblent pas être suffisamment informés et surtout associés au déroulement du projet qui intervient directement sur les bénéficiaires souvent à l'insu de leur organisation. Cela risque de poser des difficultés de capitalisation des acquis après le projet.

Un atelier d'évaluation et d'information à mi parcours, interne à la Côte d'Ivoire, s'avère nécessaire pour capitaliser les synergies de toutes les parties prenantes notamment des bénéficiaires qui gardent un grand espoir dans la réalisation du projet.

² Pour mémoire, deux cadres sont attendus en plus du coordinateur.

16.4. Impacts de la crise post électorale

Les effets de la crise post électorale notamment les difficultés de reprise des activités socioéconomiques et la crise malienne sont à l'origine d'une pénurie circonstancielle d'intrants.

En effet, les principaux fournisseurs d'intrants de la côte d'Ivoire ont leurs usines au Mali. Cette situation est actuellement à l'origine du retard de fourniture des intrants par le projet. La FAO et l'ONDR sont en concertation permanente pour trouver une solution à cette difficulté.

Il importe d'envisager l'importation des intrants en raison de leur faible quantité. Il serait idoine de bénéficier de la synergie du projet en ce qu'il est régional et mis en œuvre dans quatre autres pays d'où les intrants pourraient être achetés.

16.5. Efficience

L'efficience du projet est perceptible au regard des premières actions mises en œuvre notamment les formations et le lancement. La concession désignée aux structures spécialisées reste une avancée majeure dans la recherche d'efficience du projet.

Cependant, l'instabilité managériale a mis toutes les activités en retard ce qui impacte l'efficience du projet.

L'observance des partenaires lors des interviews et l'efficacité de la collaboration coordonnée par l'ONDR laisse entrevoir les possibilités d'améliorer l'efficience du projet dans sa dernière phase.

16.6. Efficacité

L'efficacité des actions du projet n'est pas encore mesurable. Toutefois au regard des actions mises en œuvre antérieurement par les différents partenaires, l'espoir certain d'une efficacité prononcée des actions, est permis.

En effet, toutes les actions sont mises en œuvre en cohérence avec la SNDR qui est en cours et qui comprend à son actif des résultats positifs produits par des actions similaires.

Il importe cependant que les actions qui ne pourront être mises en œuvre que sur le deuxième cycle de production de cette année, se prolongent en 2013 afin de leur garantir une durabilité.

A ce titre, le rapport d'achèvement du Programme de Facilité Alimentaire³, mis en œuvre dans le cadre de la SNDR en 2011, révèle « deux facteurs socioéconomiques importants : i) l'auto commercialisation des productions par les producteurs semenciers est faisable et sa mise en œuvre vivement souhaitée pour la pérennisation de l'activité de producteur semencier; et ii) les effets bénéfiques engendrés par le projet, selon les témoignages des producteurs semenciers reflètent l'efficacité socioéconomique avérée des appuis apportés notamment l'accès des producteurs aux semences de qualité qui engendre l'amélioration de la sécurité alimentaire, de leurs revenus et du bien-être de leurs familles ».

³ Programme mis en œuvre par l'ONDR sous financement de l'Union Européenne, dans les zones du projet PPMS

17. Recommandations

Au regard des résultats et analyse de la présente étude d'évaluation, la mission recommande :

5. ***La mise en place effective du comité de pilotage du projet avant fin juin 2012 afin de faciliter l'implémentation du projet sur le deuxième cycle 2012 : cette disposition apportera une efficacité estimée à au moins 60% des actions attendues du projet eu égard à la motivation des bénéficiaires et la mobilisation des partenaires institutionnelles ;***
6. ***L'exécution avec plus de célérité de la matrice d'action adoptée pour cette année 2012 (Cf. Annexe) tout en mettant un accent particulier sur l'émergence de firme semencières privées : en effet, le calendrier de la matrice du projet est encore tenable à condition de passer tous les marchés avant la mi juillet 2012 ;***
7. ***La tenue d'un atelier d'évaluation et d'information à mi parcours entre toutes les parties ivoiriennes afin d'assurer l'implication totale de tous notamment des bénéficiaires : Une plus grande implication des différentes associations des producteurs dans la mise en œuvre des diverses activités ; Car à travers de tels projets l'on pourrait susciter l'adhésion des groupements locaux dans les associations et fédérations nationales de producteurs. Ce qui peut avoir le mérite d'une diffusion plus large de la formation et/ou de l'information dans des projets futurs à travers ces structures nationales mais également de conjuguer les efforts de tous les acteurs de la filière ;***
8. ***La prorogation du projet sur au moins un cycle en plus, notamment à fin juillet 2013 : cette disposition tire son importance de la nécessité d'assurer le suivi des actions sur au moins deux cycles consécutifs notamment le cycle principal de l'année qui démarre en mars. La pérennisation des actions augmente en ce sens que ce cycle principal permet une maîtrise plus accrue des activités menées par les producteurs et des calendriers culturaux.***

18. ANNEXES ET TABLEAUX

Annexe 1 : Composition du Comité de Pilotage proposé

Le Comité Technique de Pilotage du Projet est composé des membres suivant :

- Le Directeur Général de la Production Agricole et de la Diversification (DGPAD) du MINAGRI, Président du Comité Technique de Pilotage ;
- Le Directeur de l'Évaluation et le Contrôle des Projets (DECOP) du MINAGRI ;
- L'Assistant Chargé des Programmes de la Représentation de la FAO en Côte d'Ivoire ;
- Un représentant de la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles (DOPA) du MINAGRI ;
- Un représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Un représentant de l'Office National pour le Développement de la Riziculture (ONDR) ;
- Un représentant de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ;
- Un représentant du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ;
- Un représentant du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) ;
- Un représentant de l'Association Nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire (ANASEM-CI)
- Un représentant de l'Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire (ANARIZ-CI)

Annexe 3 : Sites retenus et principales actions à y mener

Sites	Critères de choix	Actions à mener
BONGOUANOU	<ul style="list-style-type: none"> - Ecologie de forêt - Riziculture pluviale/inondée - CGA fonctionnels - Existence d'usine de décortilage 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la production de paddy ; - Renforcement des capacités OPA. - Collecte de variétés locales de riz - Formation des producteurs à la préparation des terres et à la gestion du matériel agricole
YAMOOUSSOUKRO	<ul style="list-style-type: none"> - Ecologie de savane - Riziculture irriguée et pluviale - Existence de centre de conditionnement de semences - Pool de développement rizicole 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un champ école ; - Renforcement des capacités du centre de conditionnement et de conservation de semences ; - Mise en place de moyens pour expérimentation de pool de développement. - Collecte de variétés locales de riz
GRAND LAHOU	<ul style="list-style-type: none"> - Ecologie de forêt - Riziculture irriguée/pluviale/inondée - Coopérative départementale et CGA fonctionnels - Magasin et installation UT en cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuis à la production de paddy - Formation des producteurs à la préparation des terres et à la gestion du matériel agricole - Renforcement du CFMAG en équipement pour assurer la formation des machinistes et des artisans - Renforcement des capacités OPA (Réhabilitation de magasin de stockage, formation) - Collecte de variétés locales de riz
GAGNOA	<ul style="list-style-type: none"> - Ecologie de forêt - Riziculture irriguée/pluviale/inondée - Coopérative départementale et CGA fonctionnels - Magasin et installation UT en cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la production de semences certifiées de riz pluvial - Appui à la production de semences de pré base et de base de semences - Réhabilitation des magasins de stockage - Renforcement du rôle des OPA féminines pour la production de semences certifiées - Renforcement des capacités OPA - Collecte des variétés locales de riz

Annexe 2 : Matrice d'actions globale du projet pour la période 2012

Axes prioritaires	Activités	Acteurs/ Responsables	Période (2012)	Coût (X 1000 FCFA)	Coût en \$ LB
1. Edition et diffusion des lois et réglementations semencières	1.1 Editer 500 exemplaires des règlements techniques généraux de production, de contrôle et de certification de semences de riz sous forme de dépliants	MINAGRI (SDSI)	Février	5000	5,000 Expendable (consommables)
	1.2 Elaborer et éditer 1000 plaquettes imagées pour la production, le contrôle et la certification de semence de riz	MINAGRI (SDSI)	Février	5000	10 000 Expendable
	1. 3 Diffuser auprès des producteurs les documents édités	ONDR, ANADER, ANASEM-CI	Mars– Décembre		
	1.4 Suivre l'application sur le terrain des réglementations pour la production de semences certifiées de riz (1 mission bimensuelle x 6 missions sur la période sur les 3 sites de production de semence)	ONDR, ANADER, MINAGRI, APRAO	Mars– Décembre	18.000	12 000 Travel (missions)

2. Production et mise à disposition des semences certifiées	2.1 Etablir une situation de référence des sites retenus pour la production de semence	ANADER CNRA	Février – Mars	3000	4,750 Consultants+ Travel
	2.2 Réhabiliter et équiper (petit matériel de laboratoire, aire de séchage...) à Gagnoa un magasin de stockage et de conservation de semences de pré-base et de base produites par le CNRA	APRAO / CNRA	Février – Avril	45.000	15,000 Contracts Expendable Non expendable
	2.3 Collecter les variétés locales de riz dans les zones du projet	CNRA	Février-Déc.	3000	6,000 Contracts
	2.4 Renforcer les capacités des TS CA et des OPA en matière de production de semences et en gestion (formation)	APRAO / CNRA/ ANADER	Mars	10.000	4,800 Training
	2.5 Renforcer les capacités des contrôleurs semenciers en équipements, kits, etc.) et en expertise technique	MINAGRI / APRAO	Février– Mars	25.000	15,000 Non expendable Training
	2.6 Fournir l'appui conseil, les intrants et matériels agricoles y compris bâches aux exploitants (RP : 30ha, RIN : 25 ha, RI : 10ha).	APRAO/ ANADER	Février-déc.	12 000	15,000 Contracts Expendable Non expendable
	2.7 Faciliter le contrôle et la certification des semences pour 65 ha (RP : 30 ha, RIN : 25 ha, RI : 10 ha)	MINAGRI/ LANADA	Fév. – Déc.	15.000	2,000 Travel
	2.8 Organiser des campagnes de sensibilisation et de promotion sur	APRAO /	Février / Mars & Juillet/Août &	30.000	5,000

	l'utilisation de la semence certifiée (4 émissions radios - radios proximités – journées promotionnelles-supports médias, etc.)	ONDR / ANADER / CNRA/ MINAGRI	Nov. / Décembre		Travel, GOE
	2.9 Renforcer le LANASEM en réactifs et petits matériels de laboratoire	APRAO / LANASEM	Février – Mai	5 000	4,000 Expendable Non expendable Travel
	2.10 Apporter un appui à l'ANASEMCI	APRAO/ MINAGRI	Février-mars	5000	1,500 Expendable
	2.11 Réaliser un projet pilote sur le système d'information sur les semences	APRAO/ONDR/ MINAGRI/ FIRCA	Février-déc.	6 000	7 000 Expendable
3. Production et mise à disposition du riz blanchi de qualité	3.1 Etablir une situation de référence des sites retenus pour la production de paddy	APRAO/ ANADER	Février-Mars	7 000	Consultants (voir 2.1)
	3.2 Mettre à disposition des riziculteurs des semences de variétés adaptées aux systèmes de production et aux différentes écologies	APRAO/ ANADER	Février-Avril	10 000	10,000 Expendable
	3.3 Renforcer les capacités des encadreurs et des OPA en système intégré de gestion de l'exploitation.	APRAO/ ANADER/ CNRA	Mars- Décembre	10 000	7,000 Travel Training
	3.4 Fournir l'appui conseil (y compris champ école), les intrants et matériels agricoles	APRAO/	Février-	103 000	70,000

	(3 motoculteurs, bâches) aux exploitants	ANADER	Décembre		Contracts Expendable Non expendable
	3.5 Renforcer les capacités de 5 fabricants locaux pour la production de matériels post récolte adaptés (batteuses) au CFMAG	APRAO/ ANADER	Mars-Mai	10 000	12,000 Training
	3.6 Renforcer les capacités du CFMAG pour permettre la formation des machinistes et artisans réparateurs.	APRAO/ ANADER	Mars-Avril- Mai	5 000	10,000 Non expendable
4. Mise en place deux pools de développement pilote	4.1 Définir les paramètres et proposer un plan opérationnel des pools de développement (système intégré prenant en compte toute la chaîne des valeurs autour d'une unité de transformation)	APRAO/ONDR/ Consultant,	Mars	5000	3,000 Consultants
	4.2 Organiser un atelier pour valider les propositions	APRAO/ONDR/ Consultant	Avril	6000	4,000 Training
	4.3 Mettre en place un pool d'expérimentation à Yamoussoukro	APRAO/ ANADER/ ONDR	Avril- Décembre	50000	100 000 Training, Contrat Travel
5. Mise en place un mécanisme de financement durable de la filière riz	5.1 Elaborer et Editer 200 exemplaires du guide de mise en place des fonds revolving intrants et mécanisation,	APRAO/ ANADER/ ONDR	Mars-Avril	3500	7,000 Consultants Contrats

	5.2 Organiser un atelier sur les conditions de mise en œuvre du warrantage en CI pour la filière riz ;	APRAO/ONDR	Juin	6000	13,000 Training
	5.3 Suivre la mise en œuvre des mécanismes de financement à travers les fonds revolving intrants et mécanisation, et fonds de roulement autour des unités de transformation sur les sites du projet,	APRAO/ ONDR/ ANADER	Mars- Décembre	7000	14,000 Contracts
	5.4 Organiser un voyage d'étude sur le warrantage au NIGER (ONDR, ANADER, producteur)	APRAO	Mai	5000	10,000 Training
	5.5 Organiser un atelier-bilan sur les fonds revolving et fonds de roulement dans la filière riz (warrantage, fonds revolving, fonds de roulement, crédit direct etc.)	APRAO/ONDR	Novembre	6000	10,000 Training